



F14 – Certiphyto

Renouvellement

Catégorie « Mise en Vente, Vente de produits
phytopharmaceutiques »

Inscrit sous **RS5654** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "Mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques"** » par le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **21 avril 2026 à Rouen**

DURÉE

1 jour, soit 7 heures

COÛT

298 €/ jour par personne

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 15

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Caen : 1 rue Léopold Sédar Senghor,
14460 Colombelles

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Mise en Vente, Vente de produits phytopharmaceutiques »

Contexte métier : Vente de produits professionnels, Vente de produits Grand Public

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

POUR QUI ?

Professionnels qui vendent et mettent en vente les produits phytosanitaires.

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges, activités de mise en pratique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation par quizz
Attestation de formation

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto

